

AUTOMOBILES  
**CITROËN**

SERVICES A LA CLIENTELE  
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Janvier 1974 les moteurs 2 et 3 CV, montés en série ou vendus par le Département des Pièces de Rechange, peuvent être équipés d'un vilebrequin ( deuxième possibilité ) dont le diamètre des portées avant et arrière est diminué de 0,25 mm. Les coussinets sont modifiés en conséquence.

NOTA : La bague d'étanchéité de palier arrière est inchangée.

Identification des pièces :

Le vilebrequin porte la lettre R frappée sur un méplat du flasque avant.  
Le coussinet arrière porte un repère de peinture rouge.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.	
	2 CV	3 CV
Coussinet arrière de vilebrequin ( 2ème possibilité )	1 A 5 432 328 U	1 A 5 432 324 A



NOTE  
TECHNIQUE

N° 178 A

Le 23 Janvier 1974

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

2 CV 4

2 CV 6

DYANE

DYANE 6

MEHARI

Camionnette 250 et 400

AMI 8 Tous Types

MOTEUR

Vilebrequin

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019  
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578